

Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 6

1 ECTS

Le séminaire d'analyse de pratiques professionnelles est conçu comme lieu de réflexion et de construction de l'identité professionnelle de l'enseignant-e spécialisé-e. Le séminaire se base sur les expériences de l'enseignant-e en formation, sur le contexte dans lequel il/elle évolue ainsi que sur les apports de ressources théoriques touchant à la professionnalité. Le séminaire vise aussi à développer une posture professionnelle orientée sur la qualité des apprentissages des élèves et la réduction des inégalités scolaires.

Compétences travaillées

Compétences spécifiques au MAES : 2, 3, 7, 11

Compétences générales CDIP : g, i, j

Compétences spécifiques CDIP : b

Formations concernées

Master en enseignement spécialisé

Semestre

Printemps

Horaire

Mercredi 12:30 - 14:00

Organisation du module

MAES6APP Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 6

Prérequis

Dans le plan d'études, le séminaire d'analyse de pratiques professionnelles est lié au stage. Les deux éléments doivent être réalisés de manière simultanée et tous deux validés pour permettre de débiter le stage et le séminaire d'analyse de pratiques professionnelles de l'année de formation suivante.

Responsable du module

Skrivan Von Fellenberg

Annik, UER PS

annik.skrivan@hepl.ch

Ainsi, pour débiter le MAES6APP, les étudiant-es doivent avoir préalablement validé le MAES34STA et le MAES5APP.

Thèmes et activités-clés

Les séminaires d'analyse de pratiques professionnelles permettent d'aborder des situations-problèmes auxquelles l'étudiant-e est confronté-e sur son terrain professionnel (ou lieu de stage) dans une perspective de partage d'expériences et de co-construction de connaissances s'appuyant sur les apports des savoirs disponibles.

Le détail des activités est transmis au début de chaque semestre.

Modalités de travail

Analyse de pratiques collective sur la base de récits et/ou d'extraits vidéo.

Echanges sur des situations professionnelles.

Suivi et accompagnement de l'étudiant-e dans la réalisation de la réflexion personnelle liée à sa pratique.

Informations administratives

Service académique
Haute école pédagogique
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Évaluation formative

L'évaluation se base sur les échelles descriptives de l'enseignement spécialisé et en particulier sur les descripteurs de 3e année (toutes les échelles).

Évaluation certificative (pour la session de juin 2026)

Autre

Le crédit ECTS est attribué à l'étudiant·e aux conditions suivantes :

- présence de l'étudiant·e à l'ensemble des séminaires ; participation active durant les séminaires ;
- réalisation des différents travaux exigés par le·la RP.

Ouvrages de base

Selon proposition de chaque formateur·trice HEP référent·e de la pratique.